Département de Saône et Loire

MAIRIE DE

PARIS-L'HÔPITAL

BULLETIN MUNICIPAL N°13

Février 2012

DES NOUVELLES DE NOTRE ECOLE

- L'achat d'un photocopieur pour un montant de 420 € HT vient d'être fait

- Depuis le 1er janvier 2012 les services communautaires prennent désormais en charge la rémunération de notre enseignante Madame PETEUIL pour le temps d'attente du bus de 11h30 à 11h40, soit 240 € pour l'année.

- La Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud finance pour cette année scolaire 2012 dans le cadre de « Récré Art » un atelier de photographie. Une exposition des travaux des élèves est prévue, en principe à la fin de l'année scolaire.

NOS NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Achat d'un tracteur :

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur neuf de la marque JOHN DEERE équipé, à l'avant d'une lame à neige et à l'arrière d'un semoir à sel pour un montant de 38 500 € HT. Cet achat sera financé par un emprunt sur 7 ans dont la première échéance, d'un montant de 6 641,45 € annuel, est prévue en juin. La livraison aura lieu courant mars 2012.

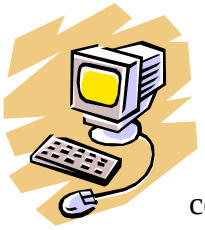

Renouvellement du poste informatique :

La location du matériel informatique du secrétariat arrivant à échéance, le Conseil Municipal a décidé de renouveler ce bail pour une durée de 3ans. Le matériel et les logiciels seront changés et la maintenance assurée pour un montant annuel, assurance comprise, de 914 € TTC.

Achat de panneaux « ralentisseurs et miroir » :

- Suite à la vitesse excessive constatée dans la traversée du village, la commune a décidé d'installer 2 panneaux « sécurité enfants » aux entrées du bourg (rue des Bayards et route de Créot) pour un montant de 173€ HT l'unité.

- Afin de sécuriser la sortie de l'impasse « de l'ancienne cure », un miroir sera posé sur la place des platanes. Son montant s'élève à 675,46 € HT.

POINT SUR LES TRAVAUX

Rénovation du logement au-dessus de la Salle des Fêtes :

-
- Le logement a été entièrement refait par les employés municipaux de Paris l'Hôpital et Dezize les Maranges avec beaucoup de dextérité et savoir-faire. Outre la pose de papiers peints et la peinture de toutes les pièces, ils ont isolé la salle de bains et posé du parquet flottant dans une des chambres.

- Le plombier a installé une chaudière à gaz basse température, ainsi qu'une nouvelle cuvette de WC.

- Devant toutes ces dépenses le Conseil Municipal a décidé de fixer le loyer à 400 € mensuel. Le logement est loué depuis le 15 janvier 2012 à Madame JACOB et ses 2 enfants.

  Nos cinq logements sont désormais tous occupés.

Travaux de voirie :

- Le chemin « dit de Porou » est maintenant terminé, même si quelques retouches sont prévues en profitant de la réalisation de la rue des Prés Fontaines au printemps.

Aménagement accès handicapé à la mairie :

Les escaliers et la rampe d'accès handicapé sont maintenant terminés à notre entière satisfaction. La pose de la rampe en métal sera effectuée dans les prochaines semaines. L'employé municipal donnera 2 couches de peinture sur la porte d'entrée.

SIRTOM :

- **Point d'apport volontaire :** Nous vous rappelons que la benne à verre est destinée uniquement aux bouteilles et bocaux et non pas à la vaisselle ni aux canettes en métal. La benne à papiers est destinée à recevoir les magazines, les journaux et diverses papeteries mais en aucun cas les cartons même pliés ou déchirés.

- Pour l'année 2012 le taux de la taxe des ordures ménagères va légèrement diminuer de 12.92% à 12.5 %.

- L'installation d'une benne à déchets verts n'étant plus possible nous vous rappelons que vous devez apporter à la déchetterie de Nolay ou Chagny ces déchets et non pas les brûler.

INFORMATIONS

- **Recensement 2011**

Voici quelques chiffres :

Nombre d'habitants : **271**
Nombre de logements d'habitation : **184**
Nombre résidences principales : **115**
Nombre de résidences secondaires **: 69**

- **Etat Civil 2011**

Décès : **FORAIN** Roland le 2 janvier 2011, **BOLLET-DESBOIS Bernadette** le 2 février 2011, **REY Christine** le 21 novembre 2011.

Naissances : **BEAUNE Léo** le 11 mars 2011, **BOLLET Lily** le 21 avril 2011, **MONNOT Jules** le 01 juin 2011, **GREMERET Nathan** le 13 novembre 2011, **SAUDRAIS Mahdi** le 15 décembre 2011

- **Centre de Loisirs**

Le centre de loisirs ouvrira ses portes pour la durée des vacances de février grâce aux nombreuses inscriptions d'enfants. Notre souhait est que les parents continuent à se mobiliser afin que nous ne connaissions plus de périodes de longues fermetures comme cela a été le cas.

- **BUS TER**

Des horaires des bus SNCF qui passent à Paris l'Hôpital sont à votre disposition à la mairie.
A noter que par jour, une douzaine de bus, du lundi au samedi, circule dans les 2 sens.

- **L'espace lecture**

Il continue à fonctionner tous les vendredis de 17 à 19 heures (en même temps que l'atelier peinture du Comité des Fêtes) jusqu'aux vacances de juillet. Notre fonds de livres s'est encore enrichi d'ouvrages récents notamment des romans, des livres pour enfants…
Les 4 « bistrots littéraires » organisés par le Comité des Fêtes ont permis de fructueux échanges. L'essentiel de nos ouvrages est désormais entièrement répertorié sur des listes par thème et nom d'auteur.

RAPPEL !!!!

Fonctionnement des tondeuses, tronçonneuses et de matériel faisant du « bruit »

- **Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h30 à 19 h30**
- **Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 heures uniquement**

Horaires d'ouverture de la Mairie et de la Poste :

Lundi : de 8h30 à 12 h et 13h30 à 17h00 (arrêt de l'activité comptable de la poste à11h30 et 16h30)
Mardi : de 13h30 à 18h00 (arrêt activité comptable de la poste 16h30)
Jeudi : de 8h30 à 12h et 13h30 à 15h **(arrêt de l'activité comptable à 11h30 et 14h45)**
Vendredi : de 8h30 à 12h (arrêt activité comptable de la poste 11h30)

Horaires d'ouverture de la garderie : le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30
1,10 € de l'heure (tickets vendus par 10 à la mairie)

Cantine : 3,65€ le repas (tickets vendus par 10 à la mairie)

Centre de Loisirs : ouvert de 7h30 à 18h30 les mercredis et vacances scolaires.

Tel mairie : 03.85.91.15.14 Fax : 03.85.91.16.15
Mail : commune.paris-lhopital@wanadoo.fr